

Publié le 6 novembre 2018.
Dernière modification : 21 novembre 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉTUDES DES MINES D'ATTOPEU (Laos) Recherches aurifères



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ ANONYME
D'ÉTUDES DES MINES D'OR D'ATTOPEU
au capital de 450.000 fr.
divisé en 900 actions de 500 fr. chacune
Constituée suivant actes sous seings privés en date à Saïgon des 23 août 1895,
1^{er} février et 1^{er} septembre 1896

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉTUDES
DES MINES D'OR D'ATTOPEU

Capital : 450.000 francs

Siège social à Saïgon

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Rolland [également signataire des Étains du Hin-Boun]
Un administrateur (à droite) : ?
Saïgon, 1^{er} septembre 1896
Le Lith. Rey, Curiol & C^{ie}.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1896)

L'*Officiel* publie différents renseignements sur le Bas-Laos.

« Les travaux de la société des mines d'or d'Attopeu sont entrés dans une phase active ; l'ingénieur de cette société est allé installer des chantiers dans les régions aurifères, situées entre Attopeu et la mission de Kontoum, Le résultat des premiers travaux n'est pas encore connu. »

Les Mines en Indo-Chine
d'après M. Doumer
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1898)

Les travaux des mines d'or de Ban-Phi (Attopeu, Bas-Laos) ont été interrompus pendant quelques temps par suite de l'abondance des pluies, tombées au commencement de mai.

Pierre de Barthélemy, *En Indo-Chine 1894-1895*, Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1899

M. F*** était alors administrateur à Stung-Treng ; il nous reçut fort bien, et nous apprîmes, non sans joie, que deux administrateurs, MM. Ruhle ¹ et B***, se rendaient à Attopeu pour prendre définitivement possession du poste au nom de l'Administration. Nous en étions à cette période de notre voyage où l'on ne sait guère de quel côté se diriger, une occasion unique se présentait à nous de faire route en agréable société. M. Ruhle était très connu en Indo-Chine pour sa grande compétence coloniale et son énergie : nous mettre sous ses ordres, faire partie de son expédition, c'était voyager à bonne école, aussi décidâmes-nous avec enthousiasme de pousser avec son expédition jusqu'à Attopeu.

¹ M. Ruhle, ancien administrateur était le fondateur du poste d'Attopeu. À son instigation s'est fondée la Société des mines d'Attopeu, dont la concession s'étend jusqu'au plateau des Banhars à l'heure actuelle et a fait l'objet des dernières explorations de l'ingénieur des mines bien connu, M. Bel. Quelque temps après son retour avec nous à Attopeu, alors qu'il commençait ses travaux de recherches des gisements aurifères de la Sé-Kéman, M. Ruhle trouva la mort dans un des nombreux rapides de la rivière. La colonie a fait ce jour-là une grande perte. M. Ruhle était un colonial énergique, honnête ; il s'était adonné à la poursuite de son idéal avec une résolution des plus louables, rêvant pour la province d'Attopeu une richesse que ses efforts constants et sa volonté lui auraient peut-être donnée.

N° 505. — ARRÊTÉ portant concession provisoire à la Société d'études des mines d'or d'Attopeu des gisements de cuivre situés dans certains périmètres déterminés dans le Bas-Laos.

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1896, p. 806-807)

Du 10 septembre 1896.

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine, commandeur de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;

Vu l'absence, pour les territoires du Laos, de toute réglementation relative à la recherche ou à la concession de gisements miniers, le décret du 16 octobre 1888 sur le régime minier en Annam et au Tonkin n'ayant pas été jusqu'à présent rendu applicable au Laos ;

Vu l'arrêté du 6 août 1895 faisant concession à MM. Berthet et Denis de l'exploitation de gisements aurifères situés dans la région d'Attopeu ;

Vu les lettres en date des 23 mai, 6 juin et 7 septembre 1896, de MM. Denis, Rolland et Mayer, administrateurs délégués de la Société d'études des mines d'or d'Attopeu,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est fait concession provisoire à la Société d'études des mines d'or d'Attopeu des gisements de cuivre situés dans la zone limitée :

à l'ouest, par le cours de la Sé-kong ; à l'est, par le méridien de 104° 45' ; au nord, par la latitude du confluent de l'Houï-thon et de la Sé-kong, et au sud, par la latitude du village de Také (carte Pavie, nom rectifié Ban-saké).

Art. 2. — La Société d'études des mines d'or d'Attopeu devra, dans le délai d'un mois à compter de la date du présent arrêté, porter son capital social de 400.000 francs à 450.000 francs.

Aucune cession des droits conférés par le présent arrêté ne pourra être faite à une autre société sans l'approbation du Gouverneur général de l'Indo-Chine.

Art. 3. — La société devra, dans le délai de trois ans à dater du présent arrêté, fournir à l'Administration des périmètres exactement délimités. La surface de chacun de ces périmètres ne pourra pas être inférieure à 100 hectares. Leur superficie totale ne devra pas dépasser 2.000 hectares.

La société ne conservera aucun droit sur l'exploitation des terrains situés en dehors de ces périmètres.

Art. 4. — Tous les périmètres qui seront restés non exploités pendant plus de deux ans feront retour à l'État.

Art. 5. — Il sera perçu sur tout le cuivre exporté un droit de 5 pour 100 ad valorem, dont le montant sera liquidé après examen des registres de la société. Aucune autre redevance ne sera exigible jusqu'au jour de la concession définitive à la société des périmètres qu'elle aura délimités.

Art. 6. — La non-exécution d'une des conditions stipulées aux articles 2 et 3 entraînera de plein droit le retrait de la concession accordée par le présent arrêté.

Art. 7. — Le commandant supérieur du Bas-Laos est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 10 septembre 1896.

A. ROUSSEAU.



Établissements de la Société d'études des mines d'or d'Attopeu à Fandeng (photo Jean-Marc Bel)

L'Indo-Chine minérale
par Marc Bel
(*Revue indochinoise*, 1^{er} octobre 1900)

Au Bas-Laos, en 1895, la mission Pelletier explora également des gîtes du même genre à Bockham sur la rive gauche de la Serane. Puis la Société des mines d'Attopeu, sous ma propre direction, explora presque tous les affluents de droite de la Serane et de gauche de la Sekong et y constata de nombreux gisements d'or alluvionnaire dans la province d'Attopeu. Cette province alimenta longtemps le trésor royal de Bangkok.

.....
Au Laos, au cours de ma dernière exploration, au moment de mon arrivée, la Société des mines d'Attopeu, qui possédait des permis de recherches sur toute la région où l'on avait signalé des gîtes d'or alluvionnaire, dans la province d'Attopeu, n'avait malheureusement pas encore découvert de filon aurifère, pas plus qu'une société antérieure qui avait exploré la Sésane avec Pelletier.

J'eus la bonne fortune, tout à fait vers la fin de ma mission, de conduire mes maîtres mineurs à la découverte de filons à or natif, encore vierges de tout travail humain, notamment dans la région de Bang-Kong-Sedam ; je baptisai du nom de Rulheville le poste de prospecteurs que je créai en cet endroit pour rendre hommage à la mémoire de Rulhe, un des fondateurs de ladite société, chef de la mission qui m'avait précédé et qui avait malheureusement péri dans les rapides du Mékong pendant son retour à

Saïgon. Après mon départ, d'autres filons ont été découverts par les prospecteurs que j'avais laissés à Rulheville avec des instructions précises pour la suite des travaux. La Société n'a pas, jusqu'ici, poursuivi ses reconnaissances avec l'activité désirable, mais il semble qu'elle va pouvoir le faire très prochainement.

L'INDUSTRIE AU LAOS FRANÇAIS (*La Dépêche coloniale*, 10 novembre 1900)

Malgré la pénurie de main-d'œuvre, certaines industries pourraient être tentées avec succès par des Européens.

D'abord, utilisant les forces naturelles considérables fournies par les chutes de Khône, une scierie mécanique pourrait débiter, à Khône même, les bois si nombreux de charpente ou d'ébénisterie du bief moyen qui peuvent y être amenés sans aucune difficulté. Ces bois pourraient être facilement transportés, une fois débités aux dimensions commerciales, soit au Cambodge, soit en Cochinchine, où il en est fait une grande consommation, soit même en Europe pour les bois de luxe.

Une distillerie d'alcool de riz pourrait également fonctionner avec succès dans le bief moyen où le riz gluant, très riche en alcool, est très abondant et d'un prix très minime.

Une distillerie d'essences parfumées trouverait ici tous les éléments nécessaires pour produire très économiquement des parfums excessivement variés. La citronnelle pousse comme du chiendent dans tout le Nord.

Le savon importé atteignant des prix trop élevés, les indigènes ne peuvent s'en servir. Mais une savonnerie installée dans le haut trouverait acheteurs pour ses produits qui pourraient être fabriqués à très bon marché.

L'apiculture est de nature à intéresser, la cire très employée se vendant couramment de 2 francs à 3 francs le kilogramme malgré son impureté.

L'élevage des vers à soie présente aussi un gros intérêt.

La culture du poivre, du caoutchouc, de la gomme lutte et des arbres à résine semble devoir fournir à l'activité européenne des éléments de travail rémunérateur, ainsi que la culture et l'utilisation du tabac.

Mines et Carrières. — Il y a des mines nombreuses au Laos, en ne parlant que de celles qui sont déjà connues et sans tenir compte de celles qui seront sans aucun doute découvertes au fur et à mesure que le pays fera été prospecté plus complètement.

Seules quelques mines de la partie méridionale sont entrées dans la période d'exploitation. Les difficultés de communication et de transport ont empêché jusqu'à présent la mise en valeur de celles de la partie septentrionale.

1° Mines d'or.

A. — Gisement de Ban-thong-Ac (commissariat du Cammon, muong de Ma-ha-Sai).

B. — Gisement du Houen-kâ-Sang, près de Banfalang.

Ces deux gisements ont été signalés, mais n'ont pas encore été prospectés.

C. — Gisements d'Attopeu. — Conçédés à la Société des mines d'or d'Attopeu.

D. — Gisements de Bo-kham — Exploités autrefois par les Birmans.

E. — Gisement de Dau-phi. — Conçédé à la Société des mines d'or d'Attopeu.

F. — Gisements du Nam-poun, royaume de Luang-Prabang. — Prospectés en 1899 par M. Macey, commissaire du gouvernement. Grapiers aurifères dans les vallées du Nam-son et du Houey-sani. Teneur d'or visible, 7 grammes 1/2 par tonne de gravier.

G. — Gisements du Tran-ninh. — Prospectés en 1895 [1896] par une [société privée](#).

H. — Gisements du Nam-beng (Luang-Prabang). — Prospectés en 1895 par M. Mallet, ingénieur des mines du Protectorat, et par Isnard, ingénieur des mines envoyé par un syndicat.

2° Mines de cuivre.

A. — Gisement de Chavit (commissariat de Saravane).

B. — Gisement de la Sédone en face de Kam-tong-Niaï.

C. — Gisement du Phou-thong.

D. — Gisement de la Sésane (commissariat de Ban-mouang).

E. — Gisement du Haut-Nam-Bang (Luang-Prabang).

Ces cinq gisements ont été signalés mais ils n'ont pas encore été prospectés.

F. — Gisements du Nam-xa-Tang (commissariat du Cammon).

G. — Gisements de la Sé-kong, en face de Pak-hoi, région d'Attopeu.

Ces gisements ont été prospectés, mais ne sont pas encore exploités.

3° Mines d'étain.

Gisement dans la vallée du Nam-pa-Teu (commissariat du Cammon.). Concédé au Syndicat minier du Laos. Ces mines, qui sont exploitées par les indigènes depuis les temps les plus reculés, fournissent tout l'étain employé dans le pays.

4° Mines de plomb.

A. — Gisement de Ban-Memo (commissariat d'Attopeu). Galerie argentière.

B. — Gisement du Houey-salai (commissariat de Banmouang).

C. — Gisements en plusieurs points (commissariat de Luang-Prabang).

D. — Gisements en plusieurs points (commissariat des Hua-Panh).

Ces gisements ont été signalés mais n'ont pas été prospectés.

5° Mines de fer.

En plusieurs points sur la Sé-kong, chez les Cédangs, dans les commissariats de Luang-Prabang, de Vien-Tiane, du Tran-Ninh et des Hua-Panh, il existe des gisements de minerai de fer, dont plusieurs sont exploités par les indigènes. Mais ces gisements ne peuvent, pour le moment du moins, être exploités d'une façon rémunératrice par l'industrie européenne.

6° Mines de charbon.

Des gisements sont signalés sur la Sé-kong et dans le commissariat de Luang-Prabang. Mais, faute de débouchés, leur exploitation n'offre aucun avantage à l'industrie.

7° Mines de soufre.

Des mines de soufre sont signalées dans le royaume de Luang-Prabang et aux Hua-Pang. (Mêmes observations que pour le charbon.)

8° Mines de salpêtre.

Certaines de ces mines sont exploitées dans le Vien-Tiane et le Luang-Prabang. (Mêmes observations que pour les mines de fer.) j

9° Mines d'antimoine.

Des gisements sont signalés dans les commissariats de Vien-Tiane et de Luang-Prabang. (Mêmes observations que pour les mines de charbon).

10° Mines de sel gemme.

Il en existe dans les commissariats de Song-không, Attopeu, Vien-Tiane et Luang-Prabang. Ces mines, exploitées par les indigènes d'une façon très rudimentaire, ne suffisent pas à la consommation.

11° Mines d'alun.

Plusieurs gisements non exploités se trouvent dans la province de Song-không.

12° Sources sulfureuses.

À Bay-hin-Siou, commissariat de Saravane, il existe des sources sulfureuses à température très élevée. Il en existe aussi dans le Haut Laos occidental.

13° Pierres précieuses.

A. — Au Nord de la province de Khong. — Gisements signalés mais non encore prospectés.

B. — Gisements de la région de Xienkhong. — Ces gisements de saphirs et de rubis sont exploités par des Birmans. Les moyens employés sont trop primitifs pour que l'exploitation ainsi faite soit rémunératrice.

Carrières.

Il existe un peu partout dans le Laos des carrières de pierre à chaux exploitées par les indigènes qui fabriquent la chaux à chiquer. Cette chaux est très grasse et très fine.

Il n'y a aucune exploitation régulière produisant de la chaux à bâtir. La presque totalité des constructions étant en bois ou bambou, les œuvres de maçonnerie sont l'exception. On ne fait donc de la chaux que lorsqu'un besoin particulier y oblige les intéressés.

La Société des mines d'or d'Attopeu et le Syndicat minier du Laos se sont constitués depuis notre prise de possession de la colonie. Il y place pour beaucoup d'autres exploitations minières qui peuvent donner de très beaux résultats si on s'en rapporte aux prospections faites.

Les Mines en Indo-Chine

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 novembre 1903, p. 1326-1327)

Laos

La Société anonyme d'études des mines d'or d'Attopeu a complètement suspendu ses travaux.

Lucien de Reinach, *Notes sur le Laos*, Vuibert et Nony, Paris), 1906

[52] Les gisements aurifères de la région d'Attopeu sont connus des indigènes depuis bien des années ; il y a longtemps, en effet, que les habitants payent l'impôt en poudre d'or², provenant du lavage des sables.

² Voici le prix de l'or natif en pépites et en poudre, dans les différentes régions aurifères du Laos :
Luang-Prabang, 1.930 à 2.760 fr./kg
Pak-Lay, 2.900 à 3.005 fr./kg
Vien-Tiane, 2.750 à 2.900 fr./kg
Attopeu, 2.060 fr./kg.

M. Rulhe, s'étant rendu compte des richesses aurifères de cette région, parvint à constituer, au capital de 250.000 francs, une « Société anonyme d'études des mines d'Attopeu ». Un arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine accorda à cette société, le 6 août 1895, les périmètres de recherche suivants :

1° Le bassin de la Sésouk et de ses affluents ;

2° Le bassin de la rive droite de la Sésane et de ses affluents de la rive droite jusqu'au Nam-Sataï, y compris le bassin de cette dernière rivière.

Une mission d'exploration fut aussitôt envoyée sur les lieux. On reconnut les gisements aurifères signalés par M. Rulhe et l'on découvrit en même temps des gisements cuprifères, pour la recherche desquels la société obtint le permis exclusif. En raison de ces nouvelles concessions, elle fut amenée à porter son capital à 450.000 francs. Ces modifications furent ratifiées par arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, en date du 10 septembre 1896.

Grâce au précieux concours de M. le lieutenant-colonel Tournier, alors commandant supérieur du Bas-Laos, une mission composée de MM. Lazergues et Barraud, prospecteurs de la société, constata dans la région de Ban-Phi la présence de filons riches en or. Un arrêté, en date du 31 août 1897, accorda [53] de nouvelles concessions, demandées à la suite de ces découvertes.

En 1897, M. Bel, ingénieur des mines, fit pour le compte de la société une exploration complète de la région aurifère.

En 1898, un poste minier fut créé à Ban-Phi. En même temps un détachement de gardes indigènes y était envoyé pour la protection des chantiers. Mais l'entreprise n'a pas été poussée plus loin et la Société des mines d'or d'Attopeu, actuellement en liquidation, n'a fait que des prospections, sans pouvoir exploiter les gisements découverts.
